

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	42	45

**N° 244/2018**

**OBJET** : Validation de l'avenant n°1 à la convention entre la Fédération Française de Randonnée et la CCBA pour la création, le balisage et l'aménagement d'itinéraires de Promenades et Randonnées

L'an deux mille dix-huit et le 6 novembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 30 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

**ETAIENT PRESENTS** :

Mesdames Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, M. Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M<sup>me</sup> Catherine MONIER donne procuration à M. Claude DIDIER, M<sup>me</sup> Danielle TENSA à M. Gilles COMBES, M. Sébastien VINCINI à M. Serge BAURENS.

**ABSENTS** : Madame Marie-Christine ARAZILS, Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle les dispositions de la convention de prestations établie entre la Fédération Française de Randonnée et la CCBA pour la création, le balisage et l'aménagement d'itinéraires de Promenades et Randonnées intégrant l'expertise sur 6 boucles de la CCBA et validée par délibération en date du 03/04/2018.

Monsieur le Président propose de procéder à la modification de cette convention par voie d'avenant afin d'intégrer la boucle de Venerque « Chemin des deux passerelles » en lieu et place du sentier « la Tute de Maine » sur la commune de Cintegabelle.

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

**VALIDE** le projet d'avenant n°1 à la convention de prestations entre le comité départemental représentant la Fédération Française de Randonnée pédestre et la CCBA pour la création de 6 itinéraires ;

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant correspondant

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS